



e'union

Vers un nouvel esprit de la Démocratie, concertation instituée et mobilisation citoyenne autour de l'aménagement de l'écoquartier intercommunal de l'Union – Roubaix, Tourcoing, Wattrelos. APR CDE 2009



Bruno Villalba, Maître de conférence, Politiste, Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (CERAPS) / Institut d'Etudes Politiques de Lille.

Contact : bvillalba@sciencespo-lille.eu

Majdouline Sbaï, co-directrice de la recherche, à l'Université Populaire et citoyenne de Roubaix.
Contact : msbai@yahoo.fr

Caroline Lejeune, coordinatrice de la recherche, Doctorante, Politiste, CERAPS/UPC. Contact : lejeune.ca@gmail.com

RESUME

L'Union est un ancien territoire industriel en pleine reconversion, situé dans un espace intercommunal des villes de Tourcoing, Roubaix, Wattrelos (Nord, France). Depuis plusieurs dizaines d'années, il a fait l'objet de différents projets de réhabilitation. En 2006, il est élu « écoquartier pilote » de la Métropole lilloise (LMCU) en 2006 conformément à l'application de l'Agenda 21 communautaire. Cette labellisation entend infléchir l'orientation générale du projet, en y intégrant les méthodes de la gouvernance durable : transversalité, participation, innovation technique... En 2011, la Zone de l'Union est désignée Premier EcoQuartier National, ce qui tend à valider la procédure et le projet porté par les aménageurs de l'Union. Cependant, ce projet est loin de faire consensus. D'abord en marge, puis progressivement (et d'une manière assez conflictuelle), des acteurs associatifs se constituent pour promouvoir d'autres propositions pour cet aménagement. Elles tiennent compte tout d'abord des priorités sociales (la Zone connaît une importante précarité sociale), puis patrimoniale et enfin, en intégrant progressivement des revendications environnementalistes. Les dispositifs participatifs, mis en place au nom de cette labellisation « Ecoquartier » vont ainsi permettre un infléchissement du projet initial, sans toutefois remettre en cause la priorité économique du programme de développement.

Notre étude a donc porté sur trois dimensions :

1) l'analyse des mécanismes d'acculturation progressive des différents acteurs concernés vis à vis des enjeux écologiques. Nous avons ainsi mis en avant comment les acteurs associatifs avaient « professionnalisé » leurs revendications dans ce domaine. Du côté des décideurs-aménageurs, nous avons examiné les modalités d'intégration relative des préoccupations environnementales, en montrant combien la conciliation des irréversibilités écologiques avec les objectifs de développement économique du territoire restait difficile à conceptualiser et à appliquer dans les modalités même du projet. La recherche interroge les mécanismes de reconnaissance et d'intégration des enjeux participatifs lors de l'élaboration d'un projet d'écoquartier. En quoi

Contact du projet : Caroline Lejeune, Doctorante, Politiste, CERAPS/UPC :
lejeune.ca@gmail.com

l'articulation entre la « concertation instituée » et le mouvement social peut-elle conduire à l'amélioration de la qualité environnementale, sociale et économique des projets locaux d'aménagement urbain durable ? En quoi cela contribue-t-il à faire émerger des projets innovants à haute qualité écologique et sociale ?

2) l'analyse des dispositifs participatifs impulsés par la labellisation « écoquartier » de ce projet d'aménagement. La contrainte formelle a conduit à construire des dispositifs d'inclusions des acteurs périphériques, à une certaine hybridation des objectifs. Les dispositifs employés par les acteurs locaux peuvent répondre aux injonctions délibératives légales et politiques sur le territoire — et ainsi être conformes aux prescriptions délibératives célébrées tant par les protagonistes de terrain que par les théoriciens — sans toutefois pouvoir parvenir à produire une réponse concertée adaptée aux contraintes écologiques. C'est ce décalage qui a fait l'objet de l'étude. La recherche conclue que l'accent est avant tout porté sur les procédures formelles de ces délibérations, au détriment, bien souvent, d'une reformulation des objectifs du projet (continuité écologique, internalisation des irréversibilités...). La recherche a donc examiné comment « l'enjeu écologique » est devenu un facteur de reformulation des modalités pratiques de concertation. De périphérique, l'enjeu écologique a donc été progressivement intégré, via les dispositifs participatifs, dans les formulations des projets portés par les acteurs (associatifs et aménageurs). Cependant, cette intégration est demeurée marginale. Alors que l'on constate que l'importance accordée à l'élaboration de dispositifs participatifs (dimensions procédurales) ne cesse de s'affirmer, les objectifs mêmes de cette participation en terme de durabilité peinent à prendre une place prépondérante.

3) Une analyse compréhensive des objectifs de durabilité. De périphérique, l'enjeu écologique acquiert-il progressivement un statut lui permettant de contribuer à la renégociation des objectifs du projet d'aménagement et ce faisant, à réorganiser les modalités de la participation? Cet enjeu pourrait conditionner des procédures de dialogue inédites, en élaborant un nouveau cadre d'appropriation des objectifs du projet. Dès lors, si l'on souhaite confronter la question démocratique et la question écologique, il convient de s'interroger sur les enjeux mis en scène aux seins des arènes délibératives, notamment en tenant compte du fait que cette mobilisation de la thématique de l'urgence et des contraintes écologiques sont des registres de justification très présents dans les propos des acteurs du territoire de l'Union. Prendre en considération ces justifications permet d'interroger l'influence effective de cette matérialité écologique dans l'élaboration des processus participatifs locaux. Il s'agissait de dépasser une stricte approche « constructiviste » des discours concernant l'environnement afin d'en saisir l'effectivité. L'approche de la durabilité forte a permis d'accorder aux limites matérielles de la planète un cadre opératoire réalisé à partir d'une perspective théorique écocentrique. Cette approche permet une réflexion inclusive des dimensions sociales (inégalités écologiques et sociales) confrontées aux contraintes écologiques (contraction énergétique, seuils d'irréversibilités — climat, biodiversité...), à l'échelle d'un territoire local.

Mots-clés: politique publique urbaine durable, écoquartier, durabilité forte, écocentrisme, dispositifs participatifs, irréversibilités